

Histoire de Tripoli



*Vue générale de Tripoli prise de l'Est.
Au premier plan : Nahr Abou 'Ali.
Au second plan : le Château avec, à ses pieds, la vieille ville.
Au fond : la presqu'île de Mina.*

Histoire de Tripoli

I. Des origines à l'occupation franque

Hassan Sarkis

«Delenda est... Tripoli»

L'Année 503 de l'Hégire (1109—1110) «*les Francs se rendent maîtres de Tripoli... (Ils) firent avancer leurs tours contre les remparts (de la ville). (Et le premier juillet 1110) la ville fut livrée au pillage; les hommes furent faits prisonniers, les femmes et les enfants furent faits esclaves. Ce qui fut pris aux habitants, en fait de richesses et en fait de biens et de meubles était immense; on y remarquait une quantité innombrable de livres appartenant aux établissements d'instruction publique, et qui provenaient de legs particuliers (waqf)*».

Tel est le récit de la prise de Tripoli par les Croisés de Raymond de Saint-Gilles que nous a conservé l'historien arabe Ibn el-Athir mort en 1233 (1).

Et le 25 mars 1289, le Sultan Qalaoun «*mit le siège devant Tripoli. La ville était pour la plus grande partie entourée de la mer, et on ne pouvait l'attaquer par terre que du côté de l'orient, et sur un espace peu étendu. Le Sultan ayant fait dresser contre la ville un grand nombre de catapultes, les unes de forte dimension, les autres*

1) Ibn el Athir, dans **Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Orientaux I**, Paris 1872, p. 273.



fig. 1 - Monnaie de JULIA DOMNA : Autel de Zeus Hagios

plus petites, poussa le siège vigoureusement, et attaqua la place avec tant d'acharnement qu'il l'emporta d'assaut. Cela eut lieu le (27 avril 1289). Les habitants s'enfuirent du côté du port, et un petit nombre d'entre eux purent s'embarquer dans les navires et se sauver. La plupart des hommes de la ville furent tués; les enfants furent emmenés en captivité et le butin fait par les Musulmans fut immense.

Quand les Musulmans eurent fini de tuer les habitans et de saccager la ville, le Sultan la fit raser jusqu'au sol. Près de la ville était une île dans laquelle s'élevait une église dite église de Saint-Thomas (Santamas); cette île était séparée de la ville par le port. Après la prise de Tripoli une foule énorme de Francs, hommes et femmes, s'enfuirent dans l'île et dans l'église qui s'y trouvait. Les Musulmans se précipitèrent à cheval dans la mer et atteignirent l'île à la nage. Tous les hommes qui s'y étaient réfugiés furent tués. Les femmes et les enfants furent réduits en captivité; leurs richesses devinrent la proie des vainqueurs. Après le sac de la ville je me rendis en bateau dans l'île et je la trouvai couverte de cadavres qui tombaient en putréfaction; il était impossible d'y rester à cause de la puanteur.

Le Sultan ayant effectué la prise et la ruine de Tripoli, repartit pour l'Egypte. Cette ville était donc restée au pouvoir des Francs pendant cent quatre-vingt-cinq ans et quelques mois.

Tel est d'après l'historien arabe Aboul Fida (1273—1331) le «reportage en direct» de la ruine de Tripoli sous les coups du Sultan Qalaoun (2).

2) Aboul Feda, ibid. p. 162.

La résistance de Tripoli devait fatalement causer sa perte définitive comme il advint d'un grand nombre de villes antiques. La haine et l'acharnement des conquérants ne devaient pas seulement avoir leur répercussion sur la population : il ne devait plus rester pierre sur pierre de la Tripoli antique.

Pour effacer à tout jamais le souvenir de la ville antique, le Sultan mamlouk devait ordonner la construction d'une nouvelle ville éloignée de la mer, afin de lui éviter les dangers d'une nouvelle attaque des armées croisées massées à Saint-Jean d'Acre et dans l'île de Chypre. Il choisit à cet effet la zone qui se trouve en contrebas de la forteresse de Saint-Gilles, dans un endroit appelé «*la vallée des églises*» (3). La nouvelle ville fut construite avec les matériaux pris à l'ancienne, laissée dans un état lamentable de destruction et de ruine.

La malédiction était jetée sur le vieux site. Jusqu'à l'époque ottomane on ne devait y voir comme constructions importantes que les tours de garde élevées par Qalaoun et ses successeurs afin de protéger la nouvelle ville contre toute tentative d'invasion par voie de mer.

Que devait-il rester de cette «*Métropole de Phénicie*» (4) ? Quelle fut son histoire, depuis sa fondation jusqu'à sa mort brutale ? La disparition de sa grande bibliothèque devait à tout jamais nous priver de précieux documents. Il faudra pour en reconstituer l'histoire se contenter de documents épars trouvés en dehors de son territoire tels que les monnaies, les inscriptions et les sources étrangères.

L'histoire de Tripoli avant les Croisades se présente comme un véritable alignement de jalons parfois très espacés et sans lien organique entre eux. Nous espérons qu'à l'avenir, les fouilles déjà commencées sur une portion de terrain de la presqu'île de Mina

3) Id. *ibid.* p. 9 : Saint-Gilles avait fait construire au pied du fort un faubourg dans lequel trouvaient place la majeure partie des édifices religieux élevés durant l'occupation franque ; signalons la Cathédrale Sainte-Marie de la Tour (l'actuelle grande mosquée), l'église Saint-Jean de l'Hôpital (peut-être l'église dont les fondations se retrouvent dans le cimetière maronite), l'église des Templiers ou le prieuré du Saint-Sépulcre (dont des vestiges sont représentés peut-être dans une ruelle non loin du Sérail), l'église des Carmes (une partie de la Mosquée Taynal), l'église de Saint-Jacques (à l'emplacement du Hammam Izz ed-Din), sans compter les monuments qui nous sont conservés par les textes : Saint-Marc des Vénitiens, Saint-Guillaume, et le Couvent des Hospitaliers de Saint Jean. Pour tous ces monuments voir C. Enlart : **Les Monuments des Croisés dans le Royaume de Jérusalem**, architecture religieuse et civile, 2 vol. Paris 1925-1928.

4) Ce titre donné à la ville figure sur une monnaie datant probablement d'Alexandre Sévère ; voir à ce sujet Hill, **BMC Phoenicia**, London 1910, p. CXIX.



fig. 2 - Monnaie d'ELAGABALE : Autel de Zeus Hagios

nous permettrons de compléter notre documentation sur cette ville, qui fut un jour le centre de la confédération phénicienne.

Le site

La ville actuelle de Tripoli était un petit faubourg au moment où les Croisés se préparaient à prendre d'assaut la ville antique (5) et comme nous l'avons signalé plus haut, elle est entièrement une ville mamlouk. Elle s'adosse à l'un des derniers contreforts de la chaîne des montagnes du Liban, et s'insère entre la montagne et la mer qui n'en est séparée que par quelques kilomètres. Elle est divisée du sud au nord par le cours du fleuve sacré, le «*Nahr Qadisha*» qui prend sa source dans une grotte aux pieds des cèdres du Liban et qui coule dans une vallée profonde. Depuis le Moyen Age un grand nombre de moines et de cénobites ont trouvé dans cette vallée un asile et un lieu propice à la méditation (6).

5) Voir note 3 : «(Saint-Gilles) construisit un château dans le voisinage de la ville et, au pied de ce fort, qui s'appelle encore le fort de Saint-Gilles, il bâtit un faubourg». Voir aussi Ibn el Athir, *ibid.*, p. 236 : «Il bâtit dans le voisinage une forteresse avec des faubourgs à l'entour, et s'établit là».

6) le nom «*Qadisha*» vient d'une racine sémitique QDS signifiant saint, sacré. On peut se demander si le nom de la vallée et du fleuve n'est pas antérieur au Moyen Age chrétien. En effet, une des principales divinités antiques de Tripoli est Zeus Hagios, nom grec qui recouvre certainement un Ba'al local dont le nom serait Ba'al QDS, ou dieu Saint. R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie...*, Paris 1927, p. 81.

Le fleuve porte aujourd'hui, à son arrivée dans Tripoli, le nom de «*Nahr abou Ali*». Il se peut qu'il ait tiré son nom de celui du dernier des princes qui ont gouverné Tripoli à la veille de l'occupation franque: Fakhr al Moulk abou Ali Ammar (1092 - 1101).

Arrivé dans Tripoli, le fleuve coule entre deux collines, devenues à l'époque moderne des centres urbains et résidentiels : la colline d'Abou Samra (le vieux *Mons Peregrinus* des Croisés) sur la rive gauche et al-Qoubba sur la rive droite.

Continuant son cours vers le nord, le fleuve traverse des plantations d'agrumes et se jette dans la mer à l'est du port : al-Mina, aujourd'hui ville distincte de Tripoli, et qui, comme nous l'avons vu, recouvre de ses constructions modernes ce qui restait de la ville antique.

Le port, un des plus importants de l'antiquité dans la région, continue d'être utilisé de nos jours par des bateaux de volume assez important. C'est la raison pour laquelle ses abords ont été pourvus de fortifications et de postes de défense. On en connaît un bon nombre par les textes; certains sont encore conservés. Telles sont les tours Cheikh Affane, des Lions, Ras en-Nahr, La tour des Maghrébins ou encore Tour Izz ed-Din, la tour du Sérail (à l'emplacement des bureaux de la douane), tour el-Machta, tour abil-'Ades, tour al-Bohsas, etc...

Face au port et à quelques kilomètres de la côte s'égrene un chapelet d'îles et d'ilots. Nous avons vu que l'une de ces îles très proche du rivage devait servir de refuge précaire aux habitants de Tripoli qui fuyaient la fureur des soldats de Qalaoun .

Du point de vue géographique, la région de Tripoli se caractérise par la présence d'un passage naturel qui unit la côte à l'intérieur du pays et qu'on appelle «*la trouée de Homs*». Ce passage s'insère entre les montagnes élevées du Liban et les premiers contreforts des Monts Nousaïriyeh et au fond duquel coule le Nahr el Kébir, l'antique *Eleuthère*. Il joua au cours de l'histoire un rôle stratégique très important. Il fut emprunté par les armées égyptiennes de Ramsès II se dirigeant vers Qadesh; c'est sur la côte caillouteuse au nord de Tripoli que dut avoir lieu l'affrontement qui opposa Ramsès III aux peuples de la Mer (7). Les Assyriens ont dû eux aussi emprunter le passage au cours de leurs va-et-vient entre l'intérieur et la côte. Les Néo-Babyloniens ont fait de même et nous ont laissé des traces de leurs passages (8).

7) Voir Cl.F.A. Schaeffer, dans *Ugaritica V*, Paris 1968, p. 666 et s.

8) Voir M. Tallon, *Nouvelle stèle babylonienne au Akkar*, dans *Mél. Univ. Saint-Joseph*, XLIV, 1968, p. 1 et s. et références.

Il en fut de même des Romains, des Arabes et des Croisés (9).

Cette importance stratégique indéniable devait doter cette trouée d'un ensemble assez impressionnant de forts et de forteresses au cours de l'histoire.

Histoire

Les fondateurs de Tripoli ont été sans aucun doute attirés par la position du site sur une presqu'île favorable à l'installation d'un port comme ce fut le cas pour toutes les fondations phéniciennes. Malheureusement nous ne connaissons ni le nom indigène de la ville ni l'époque à laquelle elle fut fondée. Toutefois, on peut supposer, avec beaucoup de vraisemblance, que, contrairement aux autres cités phéniciennes dont l'origine remonte au deuxième voire au troisième millénaire, Tripoli semble être une fondation relativement récente.

Une tradition rapportée par Diodore de Sicile, historien grec du siècle d'Auguste (XVI, 41, 1 et s.) fait de la ville une fondation tripartite des cités d'Arwad, de Sidon et de Tyr :

«Il y avait en Phénicie une ville importante nommée Tripoli, dont le nom est approprié à sa nature, car elle était formée de trois villes distantes l'une de l'autre d'un stade et les noms par lesquels elles étaient appelées étaient : la cité des Aradiens, la cité des Sidoniens et la cité des Tyriens. Cette cité jouissait d'une haute réputation parmi les cités de Phénicie».

Cette même tradition est rapportée par le géographe grec du 1er siècle ap. JC., Strabon (XVI, 519), par Pline (Hist. Nat. V, 20, 78), Pomponius Mela (1, 12), Scylax (Périple, 104) et autres. (9 bis).

D'après Diodore de Sicile, Tripoli a joué un rôle important au IV^{ème} s. av. JC., puisqu'il semble qu'elle fut le centre d'où jaillit l'étincelle de la révolte des cités phéniciennes contre la domination perse sous Artaxerxès III Ochos vers 351. Si cette tradition doit être tenue pour vraie, on ne peut songer qu'à assigner à la ville une origine plus ancienne, puisqu'elle devait avoir une certaine importance pour avoir été choisie comme siège d'un conseil fédéral phénicien comme le rapporte Diodore à la suite du passage cité plus haut : *«c'est là que les phéniciens tenaient leur conseil commun et délibéraient sur les problèmes de grande importance».*

9) Voir M. Tallon: **Monuments et vestiges antiques en bordure du Djebel Akroum**, dans MUSJ, XLIV, 1968, p. 51 et références.

9 bis) Voir Pauly-Wissowa, RE., à l'article Tripolis, VII, A1, 1939, p. 203 et Ernest Honigmann **Historische Topographie Von Nordsyrien im Altertum**, Leipzig 1923, p 93.



fig. 3 - Fronton de NAOUS : Figure centrale à tête radiée.

L'hypothèse d'une fondation plus ancienne de Tripoli, trouve sa justification dans une autre tradition recueillie par Eusèbe de Césarée (fin III^{ème}, début du IV^{ème} s. ap. JC.) qui situe au VIII^{ème} siècle, vers 761 av. JC. l'origine de la ville (10) et en fait une fondation purement aradienne.

La tradition d'Eusèbe de Césarée doit être retenue avec attention puisqu'elle situe la fondation de la ville à une époque où le mouvement de colonisation phénicienne était à son apogée, et rien ne pouvait empêcher la cité d'Arwad de procéder à une fondation nouvelle dans une région qui entraînait naturellement dans sa zone d'influence pendant que ses partenaires naviguaient vers d'autres horizons. Le VIII^{ème} siècle paraît en effet être le grand siècle de l'expansion phénicienne et la presque totalité des fondations phéniciennes tant en Occident qu'en Orient ne peuvent actuellement prétendre à une origine plus éloignée (11).

10) Voir dans Richard Pietschmann: *Geschichte der Phoenizier*-Berlin 1889, p. 41-42, la discussion de ce problème. L'auteur pense qu'à l'origine l'emplacement de Tripoli aurait été occupé par des groupements de citoyens des villes maritimes principales (Tyr, Sidon, Arwad) qui devaient se grouper en quartiers. Et ce n'est qu'à une époque tardive, peut-être l'époque perse, que ces quartiers sont devenus assez importants pour être qualifiés de « villes » et prétendre à une certaine autonomie.

11) Voir au sujet de la colonisation phénicienne l'ouvrage récent de Jacques Heurgon: **Rome et la Méditerranée Occidentale jusqu'aux guerres puniques**, Nouvelle Clio, PUF, Paris 1969, p. 125 et s. et bibliographie.

Toutefois une question mérite d'être posée : pour quelle raison un site aussi favorable n'a pas existé plus tôt, voire au II^{ème} millénaire alors que la plupart des cités de la côte datent de cette époque ? On peut penser que la présence d'Ambi (Enfè) au sud et d'Ullaza (Orthosia sur le Nahr el Bared) au nord ont concentré les zones d'habitations au détriment du cap tripolite. Peut-être aussi la cité présumée a-t-elle été d'une importance si minime qu'elle ne joua aucun rôle politique sensible et par conséquent ne mérita pas de figurer dans les archives diplomatiques de l'époque.

Depuis Fr. Delitzsch et Maspéro (12), l'attention avait été attirée sur trois noms de villes figurant dans le récit de la campagne d'Assurnazirpal II contre le Liban en 870 av. JC. Le Roi d'Assyrie mentionne, du sud au nord, une série de villes qu'il a soumises et qui lui ont versé un important tribut. Ces villes sont : Tyr, Sidon, Byblos, MAHALLATA, MAIZA, KAIZA, Amurru et Arwad. Les trois villes situées entre Byblos et Amurru, inconnues par ailleurs (13) semblaient tout indiquées pour désigner les noms des trois quartiers de Tripoli au IX^{ème} s.av.JC. Tout en étant séduisante l'hypothèse souffrait d'un grand défaut à savoir qu'une ville composée de trois quartiers ou une ville triple ait figuré sous ses trois noms dans les annales du roi d'Assyrie. P. Dhorme (14) préférait situer les trois localités «du côté de Tripoli de Syrie» sans essayer de trouver un rapprochement quelconque avec notre cité. R. Dussaud, dans sa «*Topographie Historique de la Syrie*» (15) reprenait l'hypothèse d'une existence possible de Tripoli au IX^{ème} s.av.JC. en précisant toutefois qu'un seul des trois noms devait, s'il en était ainsi, y correspondre, les deux autres étant à rechercher ailleurs.

En reprenant nous-mêmes la question des origines de Tripoli, il nous est apparu que la difficulté résidait dans la compréhension et la fixation du trajet des armées assyriennes se rendant de Byblos à Arwad. Ce trajet n'a peut être pas longé indéfiniment la côte, et le roi d'Assyrie a peut-être fait faire un détour à ses troupes dans une région qu'il va falloir déterminer. Or, avant d'atteindre Arwad, Assurnazirpal II signale qu'il a traversé la région d'Amurru. Cette

12) Références dans R. Dussaud, **Topographie Historique de la Syrie...**, Paris, 1927, p. 75. note 3 et p. 75 et s. pour les opinions de cet auteur.

13) cf. S. Parpola, **Neo-Assyrian Toponyms**, 1970.

14) P. Dhorme: **Les Pays Bibliques et l'Assyrie**, dans *Revue Biblique* 1910-1911, p. 7 et s.

15) p. 75-76; toutefois nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur en ce qui concerne sa note 1, p. 76 sur le changement de la mention d'Amurru et sa correction en Simyra, pour les raisons que nous allons évoquer plus bas.

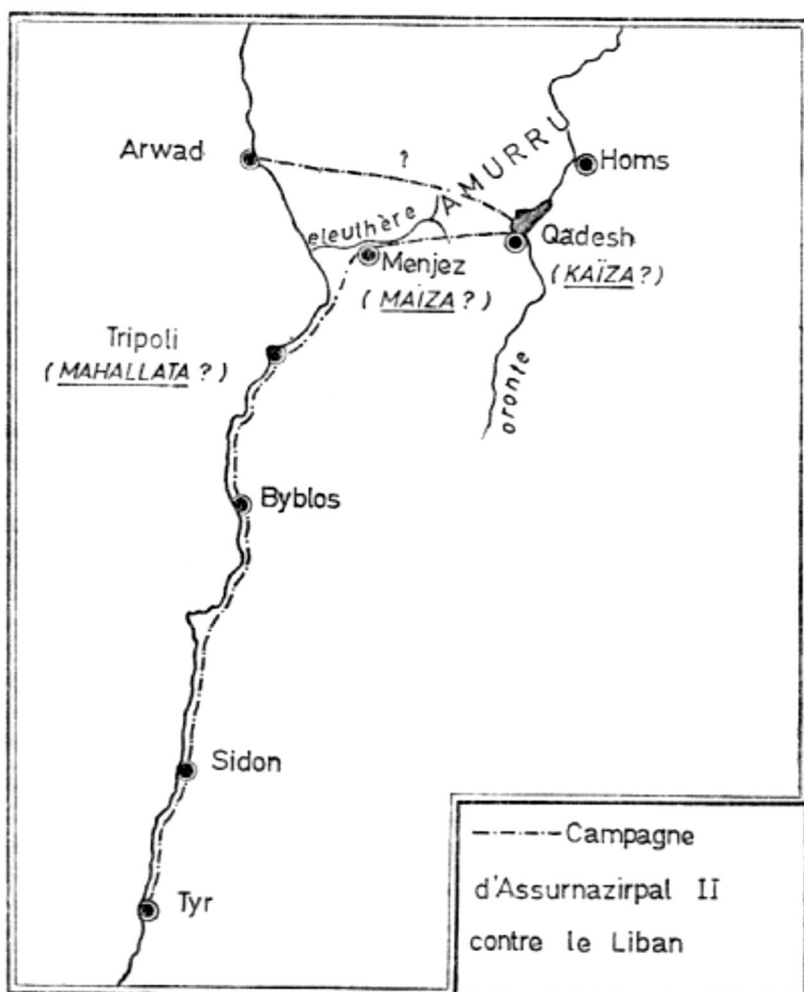


fig. 4

région n'offre aucune difficulté d'identification : il s'agit du «*nord du Liban, la vallée de l'Eleuthère*» (16). Dans un autre texte nous apprenons que le Roi «*atteignit le Liban et gagna la grande mer du Pays d'Amourrou*» et le trajet suivi a dû emprunter la vallée de l'Eleuthère.

Nous avons déjà signalé l'importance stratégique de la trouée de Homs, et le pays d'Amurru, bien connu des textes assyriens se réfère généralement à la région du lac de Homs. C'est donc sur cette vallée de l'Eleuthère qu'il faut localiser les trois noms problématiques. En effet, en venant de la région de Homs vers la mer pour suivre le chemin inverse des armées assyriennes, nous rencontrons KAIZA. Cette ville devrait être assez proche du lac de Homs, nous proposons d'y voir la ville de Qadesh (actuel Tell Nabi Mend) bien connue des textes d'El-Amarna sous les noms de Ki-id-si, Ki-id-sa, Gi-iz-za, Ki-in-za, le passage phonétique de Ki-in-za à Kaiza-Qadesh peut être, pour le moins possible, Si nous revenons maintenant au premier de ces noms, Mahallata, on peut envisager de le situer dans une région qui ouvre la trouée de Homs du côté de la mer, région à partir de laquelle les Assyriens ont dévié leur trajet vers l'est laissant la route côtière qui les mènerait plus facilement à Arwad. Le nom de Mahallata peut être expliqué avec vraisemblance par le mot arabe (*mahallah* et son pluriel *mahallât* (محالة)) qui signifie quartier ou camp (17). Si notre explication s'avère juste, nous aurions là la plus ancienne attestation d'une ville dont le nom signifie «*les quartiers*» (18) : nous proposons d'y

16) Dussaud, op. cit. p. 233 et 241 et s.; voir aussi tout le chapitre consacré à «*Tripoli et Emésène*» p. 75 et s. qui confirme la valeur stratégique de la trouée de Homs.

17) Nous venons à un moment cru à un rapprochement entre le mot «*mahallah*» (quartier, camp) arabe, le mot «*mnhh*» hébreu (quartier, camp) et le nom qui nous occupe «*Mahallata*». Dans une lettre du 21 mars 1970, Monsieur André Caquot, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes nous écrivait: «*Le toponyme 'mahallata', s'il faut bien lire ainsi, s'expliquerait au mieux par l'arabe 'mahallah' (camp, quartier) mais il n'y a pas de rapport étymologique entre ce nom et l'hébreu mnhh qui se rattache à une autre racine*».

Le nom 'Maïza' situé sur la route stratégique Tripoli-Homs peut être rapproché de Menjez, site qui a donné récemment les témoignages d'une habitation remontant à la première moitié du IIème millénaire; on y trouve à proximité un temple romain et un fortin de l'époque des croisades. Voir Dussaud, op. cit. p. 95 et s., et Tallon, références dans les notes 8 et 9. Le Chemin parcouru par les Assyriens au IXème s. av. J.C. aurait donc passé par Tyr, Byblos, Tripoli (Mahallata), Menjez (Maïza) et Qadesh (Kaïza) avant de pénétrer dans la région du lac de Homs (Amurru) où le roi semble avoir effectué une tournée de parade sans actions militaires définies, et de là se serait dirigé vers la côte pour atteindre Arwad.

18) Rien d'étonnant à ce qu'une ville ait été appelée «*Les Quartiers*»; son nom grec ne signifie-t-il pas les «*Trois-Villes*»? On peut rappeler à ce sujet

voir la plus ancienne preuve de l'existence de Tripoli qui répond de par son nom grec, de par l'explication de Diodore de Sicile rapportée plus haut et de par sa place géographique que nous avons soulignée à la ville de Mahallata des Annales du roi d'Assyrie(19) (voir fig. 4)

Cette digression ne nous semble nullement inutile car elle aura servi à montrer à quels genres de difficultés se heurte la recherche historique. De toute façon quel que soit l'échafaudage d'hypothèses et de théories, il ne peut soutenir l'assaut du tesson infailible que peuvent mettre au jour des fouilles systématiques. Ce sont ces fouilles là qui pourraient départager les avis.

Nous avons déjà fait remarquer plus haut quelle était la place de Tripoli parmi les cités phéniciennes à la fin de l'époque perse dans la fixation de la politique générale et commune des cités. La suite du récit de Diodore de Sicile nous fournira à cet effet quelques renseignements :

«...Alors depuis que les satrapes et les généraux du roi se sont installés dans la cité des Sidoniens et se sont conduits d'une manière outrageante et arbitraire envers les Sidoniens en ordonnant des usages fourbes, les victimes de ces agissements, blessés par ce traitement, décident de se révolter contre les Perses. Ils étaient persuadés que le reste des Phéniciens allaient suivre cet appel pour leur indépendance. Ils envoient des Ambassadeurs à Nectanébo, roi d'Egypte, qui était un ennemi des Perses, et après l'avoir persuadé de les considérer comme alliés, ils commencèrent leurs préparations en vue de la guerre».

que le nom antique de Beyrouth était «Beryte» c'est-à-dire «Les Puits». A la suite de Hill, op. cit. p. CXX et note 1, plusieurs auteurs ont cru voir le nom local de Tripoli dans une inscription phénicienne sur une monnaie de la ville qui pouvait être lue ATR ou TRA. Hill voyait déjà dans la seconde lecture un nom proche de l'arabe Trablous. D'autres ont encore compliqué le problème en supposant que Tripoli provenait d'un toponyme 'tûr bil', «la montagne du dieu Bêl, auquel on ajouta la finale grecque S». L'auteur (A. Freiha: **Noms des villes et villages libanais et leur signification**, Beyrouth, 1956, en arabe, p. 206) s'appuie sur le fait que dans les environs de Tripoli existe une montagne appelée Tourbol. Il convient de rappeler une autre ville formée par la fédération de trois cités suivant le même processus que notre ville, à savoir Tripoli en Lybie. Voir à ce sujet Ed. Gibbon: **The History of the Decline and Fall of the Roman Empire**, en 8 vol., London, 1903; cf. III, p. 272 «The three flourishing cities of Oea, Leptis and Sabratha, which, under the name of Tripoli, had long constituted a federal union»...

19) Pour le texte des Annales d'Assurnazirpal II concernant sa campagne contre le Liban, voir J.B. Pritchard: **Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament**, Princeton, 1955, p. 287.



fig. 5 - fig. 6 - Monnaies de CARACALLA : Autel et Temple de Zeus Hagios.

La révolte était-elle fomentée à Tripoli et principalement dans le quartier Sidonien, qui finit tragiquement par la destruction de Sidon, capitale de la province perse, qui fut la première à sympathiser avec ses compatriotes résidant dans la ville tripartite? Les villes phéniciennes devaient de nouveau se soumettre attendant des jours meilleurs. Aussi devaient-elles accueillir à bras ouverts les nouveaux maîtres du monde oriental : les Macédoniens d'Alexandrie.

Tripoli à l'époque hellénistique

Les monnaies frappées à Tripoli à l'époque hellénistique sont pour nous une importante source d'informations. Nous apprenons qu'à cette époque la ville était un centre de frappe de monnaie. Elle joue ce rôle sous Ptolémée V (205/4-180 av. J.C.). Et depuis Antiochos IV (175-164) jusqu'à Antiochos X (94-83), les Séleucides semblent y avoir frappé des monnaies en argent et en bronze (20). Ce qui nous indique qu'au cours des luttes entre les Ptolémées d'Égypte et les Séleucides de Syrie, Tripoli a souvent été obligée de changer de maître.

Nous savons en outre par Polybe (21) que le jeune Démétrios, futur Démétrios I Soter, échappé de sa prison romaine (avec la complicité tacite du Sénat) devait débarquer à Tripoli vers 162/1 av. J.C. et de là partir avec quelques mercenaires pour Antioche afin de reprendre le trône de son père Séleucos IV.

C'est aussi à Tripoli que se retira, vers 108, Antiochos IX, après sa défaite devant Samarie qu'il voulait dégager des mains de Jean Hyrcan. A cette époque la monarchie séleucide traversait une grave crise, partagée en deux factions autour de Damas et d'Antioche et gouvernée par deux rois, les deux frères Antiochos VIII et Antiochos IX. Tripoli aurait pris parti pour Antiochos IX qui a récompensé la ville en lui accordant son autonomie. C'est à partir de cette date (105-104 av. J.C.) que débute l'ère de la liberté de Tripoli (22). Cette liberté est incontestablement attestée par des émissions monétaires où Tripoli porte le titre de «*Ville consacrée et autonome*» (23).

Vers la fin de la dynastie séleucide, à la veille de l'occupation romaine, on vit surgir en Syrie-Phénicie des dynastes et des roite-

20) Hill, op. cit. p. CXX.

21) cf. A. Bouché-Leclercq : **Histoire des Séleucides (323-64 av. J.C.)**, en 2 vol, Paris 1913-1914; I, p. 315 et références.

22) cf. H. Seyrig : **Sur les Eres de Quelques Villes de Syrie**, dans Syria XXVII, 1950, p. 39. L'auteur rejette la date de 112/1 généralement admise par les auteurs : voir par exemple Hill, op. cit. p. CXVIII et Bouché-Leclercq, op. cit. p. 405-6. Se rallie à Seyrig, Ed. Will : **Histoire politique du monde hellénistique**, vol. II Nancy 1967, p. 383.

23) Seyrig, ibid. p. 41.

fig. 7 - fig. 8 - Monnaies de MACRIN : Temple d'Ascaré.



lets locaux qui ne pouvaient que profiter du désordre laissé par la vacance du trône. Tripoli ne devait pas échapper à la règle générale et le tyran Dionysos prenait en main le gouvernement de la ville. Mais les Romains ne pouvaient pas indéfiniment tolérer cette anarchie. Au cours de sa marche triomphante en Syrie, en 64 av.JC., Pompée devait sévir contre cet état de choses. Dionysos fut «frappé de la hache» en punition de ses crimes que les Tripolitains s'étaient empressés de dénoncer à Pompée (24).

Tripoli à l'époque romaine

L'ère de liberté dont avait joui Tripoli fut de courte durée (105/4-65/64 av.JC.), elle était due principalement au relâchement du pouvoir central de la monarchie hellénistique. Sous les Romains nous ne savons pas exactement quel fut son statut administratif.

Selon le témoignage de Fl. Josèphe, elle est au nombre des villes dotées de monuments par Hérode le Grand (62-4 av.JC.) (25) Une émission monétaire à l'effigie de Cléopâtre témoigne que la ville a fait partie des donations territoriales d'Antoine à la reine d'Egypte en 37-36 av.JC. (26).

Avait-elle continué à profiter de son autonomie acquise au temps des derniers Séleucides ? nous ne le savons pas. Toutefois une inscription d'Athènes datée du temps d'Hadrien montre que la ville portait en ce temps les titres de «*Ville consacrée, bénéficiant du droit d'asile, autonome et jouissant d'un commandement naval*»(27). Un grand nombre de villes pourraient l'envier, encore que le terme «*navarchis*» ne se rencontre sur les monnaies qu'au temps d'Elagabale (218-222). Sur les monnaies d'Elagabale on trouve Tripoli dotée du titre de Néocore (c'est-à-dire possédant un temple voué au culte impérial). Elle est la seule ville de Syrie pour laquelle nous connaissons un tel privilège (27 bis).

Sous Caracalla, Tripoli est un centre provincial de frappe de monnaie en argent : ses émissions portent comme marque distinctive le bonnet des Dioscures (28).

Or ces monnaies nous apprennent que Tripoli était un centre religieux important comprenant plusieurs sanctuaires et temples.

24) Bouché.-Leclercq: op. cit. p. 445 et références.

25) Fl. Josèphe: De Bell. Jud. I, 422.

26) H. Seyrig, ibid. p. 40.

27) Hill, op. cit. p. CXIX et s. sur l'Asylie, voir J. P. Rey - Coquais, *Inscriptions Grecques et Latines de la Syrie*, T. VII Paris 1970, p. 63.

27 bis) Hill, op. cit. p. CXXII.

28) Hill, op. cit. p. CXXII.

Une monnaie de Julia Domna (211/2) (29) représente l'autel de Zeus Hagios (30) (voir fig. 1). Il s'agit d'un monument élevé sur un podium, à quatre colonnes en façade. On y accède par un escalier construit devant l'entrecolonnement central. Entre les colonnes centrales on voit se dresser un pyrée; à gauche une figure masculine, nue, radiée, levant le bras droit; à droite une figure féminine en vêtements longs, le bras droit levé. L'architrave de l'édifice est richement décorée, et un fronton au tympan orné d'une figure couronne l'ensemble.

Une autre monnaie d'Elagabale (219/20) (31) (voir fig 2) reprend le même sujet et en donne des détails plus explicites. On voit que la figure de droite représente un personnage féminin la tête surmontée d'un croissant, portant une «torche» qui lui barre le corps en diagonale. On peut donc voir dans les deux personnages qui entourent l'autel enflammé, d'une part le Soleil de l'autre la Lune. La figure qui orne le fronton est sans aucun doute un buste à tête radiée (32) (voir fig. 3).

Ce qui nous incite à voir dans cette construction un autel monumental plus qu'un temple (33), c'est le fait qu'une monnaie de Caracalla (211/2) (voir fig. 5 et 6) associe cette construction, qui y apparaît avec une superstructure massive surmontée de merlons, et de demi merlons, à un temple. Ce dernier construit sur un podium présente quatre colonnes en façade, entre lesquelles on aperçoit les trois portes du temple surmontées de grilles. Le fronton est décoré de deux figures qui se joignent par les mains (34).

Une monnaie de Macrin (217/8) (35) représente, elle, le temple d'Astarté (voir fig. 7 et 8). Ce temple, d'une architecture

29) Hill, op. cit. p. CXVI et pl. XXVII, 14;

30) Dussaud, op. cit. p. 76, note 4, pense qu'il s'agit «de la grande entrée du péribole et du temple même ou naos» contrairement à Hill, op. cit. dont nous reprenons l'explication. En effet depuis Dussaud (1927) un grand nombre de temples romains du Liban nous ont fourni la preuve de l'existence d'autels placés devant l'entrée du temple et que l'on a appelés des «monuments à colonnes». (ces monuments ne sont pas encore malheureusement tous publiés). cf. J. Strack: **Le temple nabatéen de Khirbet Tannur**, in RB, 1968, p.206 ss et H. Kalayan, **Rapport préliminaire sur les travaux de reconnaissance du site de Maschnaka**, in BMB, XVII, 1964 p. 105-110.

31) Hill, op. cit. pl. XXVIII, 3.

32) On peut rapprocher la figure radiée du fronton du temple de Zeus de Tripoli du relief représentant le même thème et provenant du fronton du temple de Kasr Naous dans D. Krenker: **Romische Temple in Syrien**, Berlin 1938, p. 12, fig. 21. Il n'est pas sûr que les deux figures représentent la même divinité car à l'époque qui nous occupe, les divinités orientales avaient reçu des attributs solaires.

33) voir note 30.

34) Hill, op. cit. pl. XXVII, 17 et XLIII, 11.

35) Hill, op. cit. pl. XXVIII, 1.

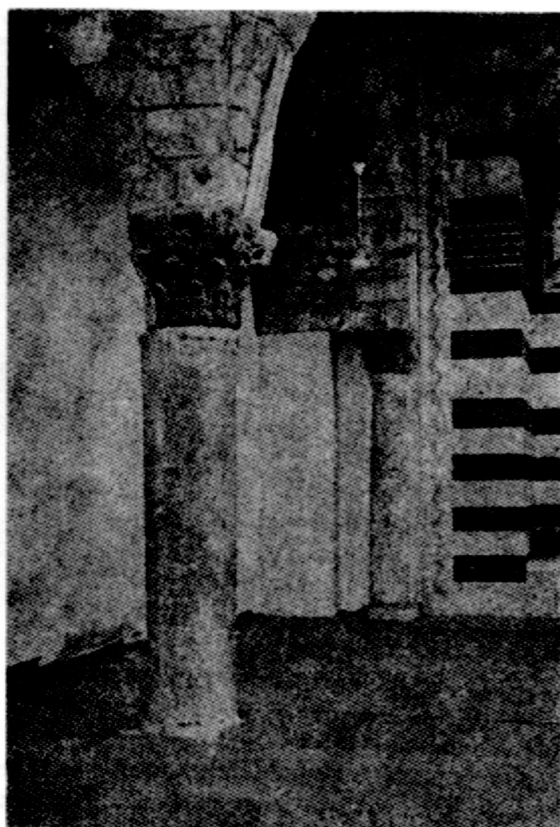


fig. 9 - Intérieur de la mosquée Taynal.

assez compliquée (36) nous donne l'aspect de la statue de culte : elle représente la déesse debout, tenant de sa main droite un long sceptre, posant le pied gauche sur une proue de navire (37) et la tête tournée vers la droite pour être couronnée par une victoire debout sur une colonne.

Il n'est pas certain que tous les monuments religieux de la ville aient été construits à el-Mina même; ils ont pu très bien être placés à l'extérieur de l'agglomération urbaine. On peut même penser que l'un de ces temples, peut-être celui de Zeus, a occupé

36) cf. le dessin reconstitué qu'en donne T.L. Donaldson : **Ancient Architecture on Greek and Roman coins and medals**, nouvelle édition, Chicago, 1966, p. 102, fig. 29. Le document de Donaldson se réfère à une monnaie d'Elagabale. On peut se demander si la représentation de ce temple ne place pas sur un même plan, la façade et l'adyton du temple selon une perspective propre à l'Antiquité. Nous aurions donc un temple à huit colonnes en façade que l'on a intentionnellement écartées pour montrer la statue de culte dans un adyton orné de colonnes torsadées et surmonté d'un arc.

37) Hill, op. cit. p. 221.



fig. 10 - Détail d'un chapiteau de la mosquée Taynal.

la place de l'actuelle mosquée Taynal, dont les bases, les colonnes et les chapiteaux devaient se trouver sur place lors de la construction de cette mosquée au XIV^e siècle (38) (voir fig. 9 et 10).

La ville devait en outre être dotée d'un bon nombre de monuments civils et publics à la manière de toutes les autres villes antiques. Où étaient situés tous ces monuments ? seules les fouilles pourraient un jour nous fournir la réponse. Pour le moment nous pouvons suggérer que le centre de la ville devait se placer dans une zone assez proche du port, au nord de la presqu'île. Le sud était peut-être abandonné aux dunes et aux végétations côtières.

Parmi ces monuments encore inconnus, on peut citer sûrement un stade, qui devait être assez important et assez réputé, puisqu'il devait accueillir des concours que nous pouvons qualifier d'internationaux. En effet, dans une inscription de «*Laodicea ad mare*» (l'actuelle Lattaquieh), un citoyen de cette ville déclare avoir représenté sa ville dans différentes compétitions sportives ayant eu lieu dans diverses villes, entre autres à Tripoli, où il se vante d'avoir

38) Notons aussi qu'une colonne avec un très beau chapiteau corinthien se dresse à l'entrée du Khan el-Khayyatîn dans la ville mamlouk de Tripoli, voir **Liban: Aménagement de la ville de Tripoli et du site de Baalbek** Monuments et Sites — VI, publié par l'UNESCO, 1954, p. 11, monument no. 12.

remporté deux victoires. Cela devait se passer vers 220-221 ap.JC. à l'époque d'Elagabale (39).

Malheureusement nous ne savons pas de quelle époque date une inscription latine, aujourd'hui au Louvre (40). Selon une étude très convaincante de D. Schlumberger, cette inscription est un document qui montre qu'à l'époque impériale, Tripoli avait gardé des traces de son organisation antique, à savoir son organisation en quartiers-cités jouissant d'une certaine autonomie administrative. Nous y apprenons que les villages du territoire tripolite étaient répartis entre les trois cités et que le quartier des Sidoniens contrôlait un territoire comprenant la cité de Gigarta, l'actuelle Chekka (41).

Tripoli à l'époque byzantine

L'histoire de Tripoli à l'époque byzantine nous est encore moins connue qu'aux époques précédentes. Les fouilles commencées dans la zone sud de la presqu'île de Mina nous fournissent cependant quelques précisions, encore qu'elles soient insuffisantes.

Nous avons signalé plus haut que la zone sud était plus ou moins délaissée à l'époque romaine. Ce fait a été mis en évidence par les fouilles qui nous ont livré dans cette zone une nécropole très pauvre datant du 1er siècle avant J.C. — 1er s. ap. J.C. (voir fig. 11). Cette nécropole a été rapidement abandonnée, et recouverte par les sables. Vers le IV^e s. ap. J.C. la ville devait probablement connaître une extension certaine, puisque les habitations se sont étendues dans cette région, détruisant de leurs fondations les tombes ignorées. Ces nouvelles demeures, apparemment assez pauvres, avaient été construites avec les débris de maisons romaines, puisque leurs pierres de fondations ont gardé l'enduit peint qui les recouvrait jadis.

Vers la fin du V^e s. ap. J.C. (en 494) la côte syro-libanaise subit une importante crise séismique, et Tripoli fut détruite en même temps que Lattakieh en Syrie (42). Le séisme du 6 juillet 551 fut cependant le plus destructeur de tous ceux que connut la région entre 306 et 551, puisqu'il fut responsable de la destruction

39) Voir Jalabert, Mousterde et Mondésert: **Inscriptions grecques et latines de la Syrie**, T. IV, BAH LXI, Paris 1955, no. 1265.

40) D. Schlumberger: **Gigarteni de vico Sidoniorum**, dans CRAI, 1940, p. 335 et s. et références, et Dussaud, op. cit., p. 81 et s.

41) Dussaud, op. cit. p. 81, avait supposé, avec raison d'ailleurs, que Gigarta «devait s'élever dans le voisinage du château de Mousseilih» et c'est avec une grande réserve qu'il rapprochait onomastiquement seulement Zegharta de Gigarta, car dit-il *il faudrait supposer un déplacement de la localité*.

42) Jacques Plassard: **Crise séismique au Liban du IV^e au VI^e s.**, dans MUSJ, XLIV, 1968, p. 10-20.



fig. 11 - Fouille de Mina (1970) : Tombe.

de près de 101 cités de Phénicie. Béryte (Beyrouth) en fut la principale victime; Tripoli devait l'être aussi qui fut, dit-on engloutie, c'est-à-dire souffrit d'un raz de marée. Or bien qu'effectuées sur un espace réduit, les fouilles de 1970 nous fournissent une preuve de l'abandon d'une partie de la ville sinistrée, puisque sur un total de soixante monnaies lisibles et datables recueillies durant ces fouilles, cinquante-cinq datent d'avant l'avènement de l'empereur Anastase I (491-518) sous le règne duquel se produisit le premier sinistre, en 494.

La ville devait cependant être reconstruite, probablement sur un espace plus réduit et devait être entourée d'importantes fortifications, puisque, au témoignage de certains auteurs arabes, elle devait opposer une résistance très grande aux armées de Mo'awiyah. L'aide apportée par les navires byzantins devait prolonger la durée de la résistance. Mais le Khalife de Damas devait procéder à un double siège tant par terre en élevant des fortins (43), que par

43) Al-Balazri, *Foutouh al Bouldan*, le Caire 1956, p. 150 (en arabe).

mer en construisant vers 645, avec l'aide des Grecs de cette région la première flotte arabe qui devait couper la route maritime aux Byzantins et faciliter la prise de la ville (44).

Dorénavant, Tripoli devenait le second port de guerre de la flotte arabe, après Alexandrie, qui avait déjà commencé, dès avant la fin du VII^{ème} s. à perturber l'activité commerciale des Byzantins (45).

L'évêché de Tripoli

Le christianisme fit très tôt son entrée à Tripoli. D'après la tradition, il semble qu'il fut prêché par l'Apôtre Pierre qui, au cours de son voyage à Antioche s'était arrêté dans la ville où il avait sacré un évêque, un certain Maron, et avait installé un collège de douze prêtres et diacres. Mais le christianisme des Tripolitains ne semble pas avoir été toujours très orthodoxe, puisque dès le début du IV^{ème} s. la population de la ville et par conséquent ses évêques semblent avoir opté pour la doctrine arienne (niant la divinité du Verbe). Son évêque Héllanicos, peut-être originaire de la ville (tripolitanus) en fut banni sur recommandation des Ariens; il fut remplacé par Théodosius qui leur était favorable. Son successeur Irénée devait participer au Synode arien de Séleucie.

Au V^{ème} s. l'évêque de Tripoli Commode, accompagne Jean d'Antioche au Concile d'Ephèse (431) convoqué par l'Empereur Théodose II, et qui était destiné à mettre fin aux controverses soulevées par Nestorius de Constantinople, au sujet de la personne du Christ et du titre donné à la Vierge. Le concile d'Ephèse se réunit le 22 juin 431 sous la présidence de Cyrille d'Alexandrie, déposa et condamna Nestorius. Cette fois l'évêché de Tripoli devait prendre le parti des monophysites.

Au concile de Chalcédoine, en 451, l'évêque de Tripoli, Théodore, était présent : il souscrivit aux décrets du concile qui condamnaient le «brigandage» d'Ephèse et les monophysites.

Ce retour à l'Orthodoxie devait être de courte durée, puisque vers la fin du V^{ème} s. Tripoli avait comme évêque Etienne qui était

Il se peut que le fortin que l'auteur arabe indique comme étant éloigné de plusieurs milles de la ville antique ait été construit à l'emplacement du château de Saint-Gilles. Nos fouilles actuelles (Juillet 1971) nous ont fourni une importante documentation s'échelonnant entre le 1^{er} s. et l'époque des croisés ce qui prouverait que la colline du «*Mons Peregrinus*» avait été utilisée bien avant l'arrivée des Croisés. Parmi ces trouvailles signalons des tessons de céramique romaine, un four de potier d'époque byzantine et un nécropole chi'ite du XI^e s.

44) cf. Hélène Ahrweiler: **Byzance et la mer**, Paris, 1966, p. 17-18, et p. 14 note 2.

45) id. ibid.

en relation avec Sévère, le patriarche monophysite d'Antioche. Le successeur d'Etienne fut son cousin Léonce (après 518).

Nous connaissons en outre deux évêques de Tripoli au cours de cette période très mouvementée, un certain Nicias qui devait prendre le parti des monophysites au cours du concile de Sidon en 512, et un certain Arsénios qui devait occuper le siège épiscopal de la ville dans le courant du VI^{ème} siècle (46).

De l'occupation arabe à l'occupation franque

Assiégés par les armées arabes, les habitants de Tripoli devaient implorer l'aide des byzantins et prirent la fuite en masse par voie de mer. Aussi pour combler le vide laissé par les habitants exilés et pour neutraliser toute tentative de révolte avec l'aide des byzantins, Mo'awiyah devait faire venir en nombre des juifs et des perses et les installer dans la ville (47).

Sous les Abbassides, Tripoli continuait à dépendre de la province de Damas, mais devait subir les conséquences des troubles politiques qui avaient perturbé l'empire abbasside jusqu'au moment où elle entra dans la sphère des Fatimides d'Egypte. Elle subit au cours de cette période plusieurs incursions des flottes byzantines.

Vers la fin du XI^{ème} siècle, Tripoli devait connaître une seconde période d'indépendance, sous la dynastie des Banou 'Ammar. Malheureusement, cet âge d'or ne devait être que de très courte durée (vers 1070-1109) puisqu'elle devait être prise et détruite par les Croisés sous la conduite de Bertrand, fils aîné de Raymond de Saint-Gilles (48), avec l'aide du roi Baudouin de Jérusalem et d'une nombreuse flotte gênoise (49).

46) cf. Le Quien: *Oriens Christianus*, en 3 vol. Paris 1740, éd. de 1958, vol. II, p. 822-823; et Ernest Honigmann: **Evêques et évêchés monophysites d'Asie Antérieure au VI^{ème} s.**, Louvain 1951, p. 44-45; voir aussi A. Fliche et V. Martin: **Histoire de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours**, vol. IV: **De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand**, Paris 1937, p. 309 et p. 313.

47) al-Balazri, op. cit. p. 150 et s.

48) voir par exemple P. Deschamps: **Terre Sainte Romane**, coll. Zodiaque, p. 153 et s.

49) Nous avons insisté dans cette étude sur l'histoire de Tripoli Antique. L'histoire de Tripoli à l'époque des Croisades est suffisamment connue, pour que nous ayons à la reprendre. Voir en particulier E. Rey: **Colonies franques en Syrie aux XII et XIII^{ème} s.**, Paris 1883; J. Richard: **Le Comté de Tripoli sous la Dynastie Toulousaine**, Paris 1945 et J. Sauvaget: **Notes sur les défenses de la marine de Tripoli** dans BMB, 1938, et surtout le **Recueil des Historiens des Croisades** et l'article de Fr. Buhl, dans **Encyclopédie de l'Islam I**, p. 693.

Nos fouilles actuelles à l'intérieur de la citadelle de Tripoli nous incitent à réserver pour plus tard une étude sur la période médiévale et moderne.

P.S.

En l'absence de sources historiques et de découvertes archéologiques explicites, Tripoli avait toujours été tenue pour une fondation relativement récente, dont l'origine ne paraissait pas devoir remonter au-delà de l'époque perse. C'était, d'après l'historien grec Diodore de Sicile (90-20 av. J.-C.), une création commune des Aradiens, des Sidoniens et des Tyriens qui en avaient fait, au cours de cette époque, une sorte de capitale fédérale. Dans la logique de son interprétation proche des étymologies populaires, on pourrait certes changer la terminologie de Diodore en lisant "Quartier des Aradiens, Quartier des Sidoniens, Quartier des Tyriens". Car il serait aberrant, en effet, de voir dans ce texte la mention de trois villes ou trois cités distantes l'une de l'autre d'un peu moins de 200 mètres!

De toute façon, et quel que soit le nom que la ville portait à cette époque et quelle que soit la valeur des hypothèses avancées sur ce sujet [J. ELAYI, 'Tripoli (Liban) à l'époque perse', *Transeuphratène*, 2, 1990, pp. 59 et s.; J. ELAYI et A. G. ELAYI, 'la première monnaie de 'TR/Tripoli (Tripoli, Liban)?', *Transeuphratène*, 5, 1992, pp. 143 et s.], nous croyons qu'il est temps de ne plus citer l'hypothèse de K. GALLING, 'Studien zur Geschichte Israels im persischen Zeitalter', Tübingen 1964, pp. 205 et s. En effet, lorsque nous l'avions rencontré en décembre 1974 à Tübingen, il nous a affirmé que son hypothèse selon laquelle Tripoli serait la tarpalaye (טרפליא) du Livre d'Esdras 4: 9, n'était plus qu' "un mauvais souvenir, une simple curiosité qu'il ne fallait pas trop prendre au sérieux"!

Or, sans me consulter, E. LIPINSKI, chargé à l'époque de la direction scientifique du *Dictionnaire de la Civilisation Phénicienne et Punique*, Brepols 1992, n'a pas trouvé mieux à faire que de *tripoter* ma notice sur 'Tripoli', dans ledit ouvrage, et d'y introduire cette fantaisie de Galling, de sorte que mon texte brille désormais par son inconsistance et son incohérence! D'ailleurs, je n'étais pas le seul dans ce cas, puisqu'il a agi de cette même façon en faisant des irruptions inconsidérées dans des dizaines de notices de dizaines de contributeurs audit *Dictionnaire*, lesquels se souviennent de la polémique que cet agissement irréfléchi avait suscité à l'époque!

Pour revenir au nom de Tripoli à l'époque perse, il paraît plus judicieux de revenir à l'hypothèse de G.F. Hill, *Catalogue of the Greek Coins of Phoenicia*, British Museum, London 1910, p. CXIX, note 1, qui invoquait des légendes de monnaies tripolitaines pouvant être lues ATR ou TRA, auxquels, en ajoutant le mot (πόλις), se liraient ATRpolis ou TRApolis. Hill voyait déjà dans la seconde lecture un nom proche de l'arabe TRAbulous, ce qui est tout à fait logique. En effet NEApolis en Palestine est devenue NĀblous; HIERApolis en Syrie est devenue ĞARĀblous, etc. Reste la lecture ATRpolis ou ATR(a)polis, qui est bien attestée chez les historiens et géographes de langue arabe, lesquels, en se référant à Tripoli, la nomment toujours ATR(a)blous! Or, sans connaître l'existence de monnaies de Tripoli portant le sigle ATR, les linguistes arabes ont considéré le (A) initial comme une simple vocalisation, justifiant ainsi, probablement après coup pour ainsi dire, la lecture ATRĀblous, sous prétexte, valable par ailleurs, que la langue arabe n'admet pas de mots débutant par des consonnes muettes, autrement dit non vocalisées.

La question qui peut toutefois se poser est de savoir comment est-on passé du nom d'une ville (πόλις) qui s'appelait AT(a)R ou T(a)RA à TRI-POLIS ou "Triple-ville". Il est bien évident que pour les Grecs qui ont opéré ce changement toponymique, une ATRpolis ou ATR(a)polis ou TRApolis, n'avait aucune espèce de sens et ne pouvait nullement s'accrocher aux mémoires. On a alors procédé à un petit subterfuge phonétique en changeant le (A) en (I), ce qui sonnait mieux pour une oreille grecque, et la ville de TRA (TRApolis) devenait TRIpolis! D'ailleurs ce n'était pas la première fois que les grecs ont eu recours à ce genre de subterfuge. Au Sud de Tripoli se trouve la ville de Batroun qui s'appelait BATRŪNA, depuis au moins l'époque d'El-Amarna. Mais ce toponyme ne pouvait rien signifier pour un Grec! Aussi l'a-t-on changé en choisissant un autre plus familier à une oreille grecque et l'on donna à la ville le nom de BOTRYS (**Βότρυς**), qui signifie grappe de raisin. Or à cette époque, Batroun n'était pas réputée pour ses vins, et ce n'est qu'à l'époque médiévale que l'on commença à parler de cette réputation! Malgré tout, et pour mieux asseoir cette nouvelle appellation, on adopta la grappe de raisin comme symbole de la ville et on la reproduisit sur ses monnaies!

De cette façon, on pouvait justifier la transformation de BATRŪNA en Botrys, et par un petit changement de vocalisation, TRApolis devenait TRIpolis. Et pour justifier un tel changement, rien de plus facile que d'inventer un récit étiologique d'une triple fondation. Cette nouvelle "étymologie", pour le moins populaire, s'avérait acceptable et chargée d'un passé honorable puisqu'elle faisait de Tripoli la capitale d'une mythique confédération phénicienne! Diodore de Sicile ne pouvait que se rallier à cette explication que lui ont fournie les habitants et la tenir pour argent comptant!

Au sujet de BATRŪNA-Botrys, voir nos article et livre:

- Matériaux pour une histoire de Batrŭn, *Berytus* XXXV, 1987, pp. 101-119.

- *Al-Batrŭn, Ra's aš-Šaq'aḥ wa-l-Msayliḥah, fī-t-Tāriḥ wa-l-'Arḫiōlōḡiā* (Batrŭn, Râs aš-Šaq'a et Musayliḥa. Histoire et Archéologie), Publications de l'Université libanaise, Section des Études Archéologiques, 5, Beyrouth 2008.